

◆ **BENHADDOU Ali, Maroc : les élites du Royaume. Essai sur l'organisation du pouvoir au Maroc**, Paris, L'Harmattan, 1996, 228 p.

À partir des résultats de l'enquête qu'il avait effectuée pour sa thèse, sur la bourgeoisie *fassie* à Casablanca, et d'une connaissance détaillée des comportements publics et privés de l'élite économique marocaine (qu'il distingue des *Chérifs* et des *Oulamas*), Ali Benhaddou propose une analyse des mécanismes de production et de reproduction sociale des élites et du pouvoir dans le royaume. Adoptant une perspective explicitement bourdieusienne, il s'attache à démontrer les mécanismes de conservation, de distinction, et d'ascension sociale de ces héritiers des grandes familles commerçantes, autour d'un modèle ploutocrate.



Selon l'auteur, cette élite s'érige en aristocratie sur la base d'un *tribalisme moderne*, où, comme les parties d'un puzzle, les familles sont accolées mécaniquement les unes aux autres, parce que semblables. Il s'attarde sur les pratiques endogamiques du groupe, où chacun est intégré, par échange de biens ou de femmes, dans une communauté de lignage ou d'intérêts qui préserve le système de lutte pour le pouvoir. De cette façon, les héritiers de la fonction publique et les héritiers du

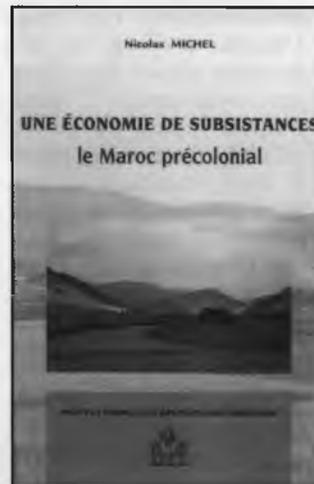
commerce, entre lesquels l'État encourage les alliances, tissent quantité de réseaux étroits entre les mailles desquels ils développent leurs activités, et renforcent l'unité du groupe, indivisible, protectionniste et malthusianiste.

L'affirmation de leur identité sociale est le fruit de multiples processus : la constitution des quartiers de riches à Casablanca, sur la colline de Anfa, «communauté barricadée», lieux d'opulence et de célébration du «bonheur privé» de l'élite ou encore leur action au sein d'associations (notamment sportives). Oscillant entre bienfaisance et paternalisme, ces grandes familles consacrent ainsi, et légitiment un système d'autorité et d'exploitation dont ils sont à la tête, en combinant défense d'intérêt privés et publics.

Leur rapport au politique s'articulerait principalement autour de l'idée de l'absence de politique. Tandis que les partis d'opinion s'effacent au profit d'une montée en puissance des technocrates et que l'État est sollicité par la Banque mondiale pour se désengager, c'est leur neutralité politique, à la tête des organisations patronales notamment, qui leur assure la conservation de leur position autant que constitue la limite de leur pouvoir. En analysant leurs pratiques professionnelles et politiques, l'auteur déplore leur incapacité qu'il considère au bout de sa démonstration comme intrinsèque, à engendrer développement et démocratie, sur un modèle libéral.

◆ **MICHEL Nicolas, Une économie de subsistances. Le Maroc précolonial**, 2 volumes, Institut Français d'Archéologie Orientale, Le Caire, 1997, 750 p.

La récurrence des famines dans le Maroc précolonial pose le problème de l'importance des subsistances dans l'économie et la société rurales marocaines. Se dégageant de la lecture catastrophiste des contemporains, l'auteur s'interroge sur les structures qui génèrent les crises de subsistances. Les sources sont rares pour la période de l'étude, plus abondantes pour l'époque ultérieure. À partir des données récentes sur le secteur traditionnel de l'agriculture, il tente une rétrospective sur la situation précoloniale. Il en déduit l'étendue des transformations affectant au XX^{ème} siècle les campagnes marocaines.



Les problèmes de politique économique, d'intervention des pouvoirs publics dans la distribution des denrées alimentaires, de leur production, de leur stockage et de leur redistribution sont successivement abordés. L'auteur décrit la production vivrière, ses usages, ses implications directes sur l'élevage et l'exploitation du sol et montre la part de la production destinée à l'autoconsommation et celle mise en circulation. Il tente de comprendre pourquoi celle-ci ne parvenait

pas à compenser les pénuries récurrentes et aboutit au terme de l'analyse à dégager une signification plus nuancée de l'économie des subsistances. Employée au pluriel, la notion de subsistances permet à l'auteur d'exprimer à la fois la production agricole et les comportements économiques nécessaires à la satisfaction du besoin essentiel des êtres humains. En amont de l'économie marchande, les subsistances représentaient non seulement un mobile économique fondamental, mais aussi une valeur sur laquelle se fondait l'essentiel des transactions sociales. Articulant l'économie et le social, l'analyse restitue ainsi aux subsistances toute leur dimension sociale.

Les notions de *surplus* et de *valeur marchande* s'avèrent insuffisantes pour appréhender l'économie de la société rurale marocaine précoloniale. Au lieu de l'aborder comme une économie non marchande, non insérée dans des circuits d'échanges, peu monétarisée, visant à l'autosuffisance, l'auteur essaie de l'y intégrer, d'en rechercher les logiques et de reconstituer les raisonnements et les valeurs qui guidaient l'effort humain dans la production puis dans l'usage, y compris sous forme d'échange, des denrées alimentaires essentielles. À travers l'étude du cas marocain, l'ouvrage propose une interprétation renouvelée de la configuration et des équilibres des sociétés rurales traditionnelles.

◆ **TUNGER-ZANETTI** Andreas, *La communication entre Tunis et Istanbul (1860-1913). Province et métropole*, Paris, L'Harmattan, 1996, 300 p. (Coll. Histoire et Perspectives Méditerranéennes).

L'installation du protectorat français en Tunisie en 1881 n'a pas pu annihiler brutalement des relations anciennes, complexes et ancrées dans plusieurs champs d'échange entre Tunis et Istanbul, ni se faire à la faveur d'un vide et de liens symboliques.

Battant en brèche un lieu commun de l'historiographie diplomatique-politique de la Tunisie, A. Tunger-Zanetti tente une nouvelle approche des liens culturels, politiques, idéologiques qui unissent la capitale de l'Empire Ottoman avec celle de l'une de ses provinces les plus éloignées à une période de grandes convoitises

européennes et de remous méditerranéens. Pour cela, l'auteur a élargi la définition même des liens tuniso-ottomans ; sans oublier ceux qui sont officiels, il a fait leur place à ceux, moins voyants mais tout aussi vivants et tisseurs de communication que la circulation de personnalités intellectuelles, la diffusion de certains journaux, les échanges commerciaux ou les pratiques familiales et matrimoniales.

La première partie, la plus importante, passe en revue

les agents de la communication entre Tunis et Istanbul, administrateurs, hommes politiques, militaires, artisans, commerçants, savants, intégrés, donc éclairés par les réseaux d'influence au sein desquels ils évoluent et agissent. La correspondance, matériau reconnu mais insuffisamment exploité, trouve dans cette thèse un traitement qui révèle la signification de ce médium et son rôle.

La seconde partie, inspirée comme la première, d'études sociolinguistiques récentes, dessine des pistes vers une meilleure connaissance des processus de la communication, de ses mécanismes, de ses codes et de ses moyens et canaux porteurs ; en attendant une analyse approfondie du contenu (des messages postaux, de l'imprimé, des manuscrits), cette partie esquisse une première mise au point des aspects formels de la communication, entendue au sens large.

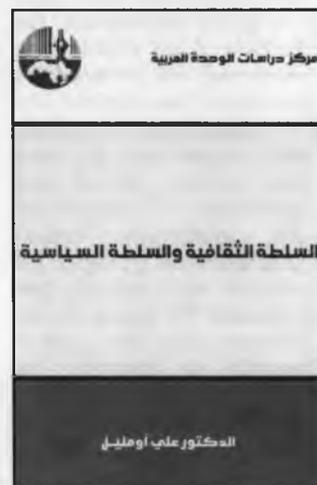
A travers une bibliographie qui ajoute aux titres connus des références en anglais, allemand et italien ouvrant ainsi les sources (essentiellement tunisiennes) à une lecture critique des interprétations admises, cet ouvrage pose des jalons vers une vision dépoussiérée de cette époque pour laquelle les sources ottomanes - relativement peu connues à Tunis - peuvent apporter des éclairages neufs et permettre une comparaison avec les autres provinces de l'Empire.



◆ **OUMIL Ali**, *Al-sulta al-thaqâfiya wal-sulta al-siyasiya (pouvoir intellectuel et pouvoir politique)*, Beyrouth, Centre d'étude de l'unité arabe, 1996, 280 p.

Le ministère marocain de la Culture vient de primer un ouvrage dont la force de conviction et la pertinence du projet qu'il met en œuvre font qu'on en vient à se demander comment il se fait qu'il n'ait pas été écrit plus tôt ou qu'on a pu s'en passer si longtemps. «L'héritage» (turâth) culturel «arabo-musulman» n'a cessé, depuis ce qu'il est convenu de désigner comme la *Nahda* (renaissance), de faire l'objet de gloses et de commentaires, de l'intérieur ou de l'extérieur (l'orientalisme). Ibn al-Muqaffa' Jâhiz Tawhîdi, Ibn Khaldûn, Ibn Rushd, tout comme aussi Shâfi'î - Ghâzâlî ou Ibn Taymiya figurent dignement au Panthéon de la culture universelle, mais sans qu'on se soit encore interrogé de façon

systématique sur les conditions de possibilité de leur émergence entant qu'intellectuels» - figure multiple dont il s'agit de préciser les rôles, statuts, modalités d'intervention à quoi s'emploie, précisément l'ouvrage d'Ali Oumlil qui interroge la généalogie de l'émergence du «pouvoir des intellectuels» et la diversification de ses figures selon deux lignes d'analyse. Plutôt que des relations que les lettrés, pour ne pas parler encore d'intellectuels, entretiennent avec le pouvoir, et plus précisément avec l'État, indépendamment duquel leur émergence ne



saurait se concevoir, ce dont il est question, c'est d'abord de la façon dont ceux-ci construisent leur autorité, et partant leur pouvoir, ce qui précisément les constitue comme «intellectuels», par rapport au pouvoir politique et dans la société. Au commencement étaient la langue arabe et la Révélation, dont la maîtrise fait de ceux qui la détiennent à la fois les agents et les possibles censeurs du pouvoir et pose les bases d'une première différenciation : *faqîh-'âlim* versus *kâtib-adib*, les premiers comme garants ou critiques de la correction islamique de l'État et de la société, les seconds comme agents d'expansion du despotisme ou de sa contestation. Puis s'impose la nécessité de prendre en compte et en charge d'autres systèmes de savoirs et de gouvernement des choses, d'autres interrogations, par quoi émergent des figures inédites de l'intellectuel et de sa pratique, dont le *faylasûf* constitue une sorte d'aboutissement. D'où la deuxième ligne d'analyse qui interroge, au-delà des tentatives de conciliation entre «raison» et «révélation», l'échec de la *rationalité philosophique à cristalliser une représentation civile de l'ordre politique*, en quoi l'auteur voit la preuve que *la philosophie n'est pas entrée avec toutes ses potentialités dans le tissu socioculturel islamique*. D'où sans doute aussi la «conscience malheureuse» des intellectuels modernes qui ont entrepris, en posant la question de l'engagement, d'instaurer ou de restaurer l'autonomie du pouvoir des intellectuels, à mi-chemin entre «la porte de Dieu» et «la porte du pouvoir», au prix pour bon nombre d'entre eux d'une marginalisation indissolublement sociale et politique.

◆ **L'Europe et la Méditerranée : intégration économique et libre-échange**, Gilbert BENHAYOUN, Maurice CATIN, Henri REGNAULT (dir.), Paris, l'Harmattan, 1997, 191 p. (Coll. emploi, industrie et territoire)

L'approfondissement du processus de mondialisation pousse de plus en plus de pays à des regroupements régionaux pour maintenir des relations privilégiées que les accords du GATT cherchent à éliminer. Mais si certains accords regroupent des pays à niveau de développement comparable (MERCOSUR, UE par exemple), d'autres rassemblent des pays à niveau de développement inégaux (ALENA). Les accords entre l'Union Européenne et certains pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée (PSEM) relèvent de ce dernier type. Il

s'agit alors pour les auteurs d'explorer les incidences de ces accords sur les économies des pays signataires, notamment celles du Maroc et de la Tunisie, et de répondre à une série de questions dont la principale : les PSEM vont-ils réussir à développer leur économie dans une nouvelle donne euro-méditerranéenne ou du moins à préserver un tissu industriel non protégé de la concurrence européenne ?

Pour répondre à ces interrogations, il fallait tout d'abord mettre en perspective les relations entre la communauté européenne et les PSEM. La première partie de l'ouvrage, de nature rétrospective, restitue ainsi les relations euro-méditerranéennes dans leur contenu et leur évolution depuis la création de l'Union Européenne jusqu'à la signature des récents accords.

Dans la seconde partie, avec une approche prospective et analytique, sont cernés les impacts possibles du libre échange sur les deux pays maghrébins signataires d'accords de zone de libre échange.

Pour la Maroc, il semble que l'accord de ZLE devrait se traduire par une progression assez importante des exportations vers l'UE. Par contre pour la Tunisie, l'optimisme est moins de mise puisque, pour les auteurs, le libre-échange avec l'Europe constitue un redoutable pari : pari nécessaire sans doute, mais pari très risqué.

Mais les réaménagements des relations d'échange ne seront pas sans incidence sur le tissu industriel européen lui-même, notamment dans des secteurs qui seront de plus en plus soumis à la concurrence internationale comme le montre l'étude de l'économie de la vallée de l'Ave au Portugal, qui risque de pâtir de l'ouverture du marché européen aux produits textiles.



◆ **Les accords d'Évian en conjoncture et en longue durée**, René GALLISSOT (ed.), Paris, Karthala-Institut Maghreb-Europe, 1997, 265 p.

Encore un ouvrage sur la guerre d'Algérie serait-on tenté de dire. A croire que le travail de deuil de cet événement majeur et dramatique de l'histoire contemporaine de la France et de l'Algérie ne s'achèvera jamais. Mais cet ouvrage collectif, qui rassemble les actes d'un colloque tenu à l'occasion du trentième anniversaire des Accords d'Évian, rompt singulièrement avec l'une des fonctions traditionnelles de l'historien consistant à fixer la mémoire. Par un habile jeu d'échelle temporelle, l'événement est en effet sorti de son contexte immédiat

pour être replacé dans une perspective courte et longue.

Compromis boiteux inconciliable avec les idéaux révolutionnaires pour les Algériens, trahison de l'Etat gaulliste pour les partisans de l'Algérie française, les accords d'Évian eurent mauvaise presse dès leur signature. Ils s'inscrivirent dans un climat dramatique avec, d'une part, l'exode massif des Européens vers la rive nord de la Méditerranée, et, d'autre part, le fragile Etat algérien en proie au



chaos de la guerre civile.

Néanmoins, replacé dans son contexte interne et international, le sombre tableau de ces événements gagne à être nuancé. Les contributions sociologiques et d'histoire économique permettent de saisir et d'appréhender *en conjoncture* ces accords qui mirent un terme à un conflit inavouable. Le *surgissement pétrolier* au Sahara (Marie-Bénédicte Desjuzeur), les mutations urbaines (M'hamed Boukhobza), le périple de la minorité juive et des «pièdes-noirs» (Fouad Soufi, Jean-Louis Planche, Richard Ayoun) dressent le décor de la tragédie algérienne.

Parallèlement, les auteurs tentent de réinsérer cet événement dans la longue durée. Dans cette optique, les accords d'Évian figurent parmi les textes qui institutionnalisèrent les complexes - et encore douloureux - relations franco-algériennes. Oscillant entre la nouvelle altérité entre deux acteurs étatiques et la proximité-complicité entre la terre algérienne et son ancienne puissance coloniale, ces accords lèguent un pesant héritage, notamment par ses implications dans la question de la nationalité.

Plus qu'une énième contribution sur le conflit franco-algérien, cet ouvrage pluridisciplinaire, par le large éventail des sujets qu'il aborde, offre un regard complémentaire et riche sur ce premier défi majeur auquel se trouva confrontée la Cinquième République.

◆ **CÉSARI Jocelyne, Faut-il avoir peur de l'islam ?**, Paris, Presses de Sciences Po, 1997, 132 p. (La Bibliothèque du Citoyen).

L'énoncé lapidaire de la question, on en conviendra, ne laisse point planer le doute sur la nature de la réponse que le lecteur doit en attendre. Aussi pourrait-on émettre quelques réserves sur la pertinence d'un titre aux connotations plus normatives que cognitives, alors même que l'ouvrage offre au «citoyen» (français) un précieux instrument d'information et de réflexion.

Le propos, en effet, réside dans une explicitation de la diversité et de la pluralité des référents, des pratiques et des enjeux communément mis en équation avec une prétendue totalité islamique. Il se déploie en fonction de



trois éléments de contexte qui tendent à activer une perception globalisante de l'islam érigé en *étrange étrangeté* : l'approfondissement du double processus de mondialisation des échanges et de réélaboration des identités, la recomposition de la société française et, «au sud», la question de l'islamisme politique, notamment en Algérie.

C'est dire la multiplicité des questions abordées et les variations d'éclairage. La méthode d'exposition les organise suivant trois chapitres, pour ainsi dire,

transversaux.

Dans un premier temps, J. Césari dresse une sorte d'inventaire des stéréotypes et s'emploie à les déconstruire, qu'il s'agisse des traits supposés d'un *homo islamicus*, de l'épouvantail de la menace islamique postulée par le théorème du *clash des civilisations* ou de la «vision manichéenne de la crise algérienne».

Elle invite ensuite le lecteur à prendre la mesure des questions et des situations concrètes masquées par l'écran des images toutes faites : les modes de vie dans leur relation avec les manières de vivre l'islam, les stratégies et les logiques nationales au travers de conflits mobilisant le répertoire religieux, les transformations de l'islam au contact des sociétés où il est minoritaire, les jeux de langage et le changement social et politique ...

Enfin, la description et l'interprétation débouchent sur un essai de réexamen des représentations de l'avenir, en vue de «sortir du *clash des civilisations*» : l'entrée dans la modernité comme processus endogène de redéfinition de soi, le multiculturalisme et la mise à l'épreuve des fondements et formes de la citoyenneté ...

Au terme de ce parcours au rythme des plus soutenus, la peur, nous suggère-t-on, n'est que le voile du défi, d'un défi qui, dans le langage de Charles Taylor, serait celui d'une incontournable clarification des contrastes.

◆ **MARTINIELLO Marco, Sortir des ghettos culturels**, Paris, Presses de Sciences Po, 1997 (Coll. La Bibliothèque du Citoyen).

Respectant le «cahier des charges» de cette nouvelle collection, dont l'objectif affiché est d'ouvrir le débat intellectuel et scientifique à un *public citoyen*, M. Martiniello tente de faire le point sur les enjeux liés au multiculturalisme et à la différenciation ethnique dans les sociétés européennes. Aussi la problématique de son ouvrage se ramène-t-elle à une question centrale : *peut-on concilier les exigences démocratiques liées traditionnellement à l'État-nation avec la diversité culturelle, ethnique et identitaire observable dans la plupart des sociétés occidentales ?*



L'auteur s'attache d'abord à retracer à grands traits le processus historique de constitution des États-nations qui, dans la majorité des cas, s'est manifesté par une volonté politique d'homogénéisation culturelle et ethnique. Dès lors, la spécificité a été perçue comme un «problème», voire comme un obstacle à éradiquer. L'origine du caractère passionnel des débats sur la légitimité du *fait multiculturel* doit donc être recherchée dans les fondements mêmes des États-nations.

La réflexion se poursuit par une analyse des enjeux du multiculturalisme dans les espaces publics. Faut-il céder à la vision catastrophiste d'une ghettoïsation culturelle à l'échelle internationale ? Les conflits d'ordre politique, idéologique et classiste auraient-ils fait place à des conflits *essentiellement* culturels, ethniques ou religieux ? Rejetant la problématique à la mode de la «guerre des cultures et des civilisations», l'auteur en appelle à une étude plus fine des conflits sociaux, qui sous les traits de la «culture» ou de la religion combinent des dimensions complexes et multiples. Pour autant, il ne faut pas négliger les questions liées à la diversité culturelle qui ne constituent pas un simple travestissement des problèmes économiques et sociaux. En France, par exemple, le multiculturalisme continue à être assimilé abusivement à un communautarisme exacerbé, empêchant ainsi tout débat public sur la gestion de la diversité culturelle.

Cet ouvrage a également une vocation normative. Partisan d'un multiculturalisme respectueux des principes démocratiques, l'auteur souhaite ouvrir quelques pistes afin de *débloquer des situations* et *sortir des ghettos culturels*. Certes, il n'existe pas de solution globale et universelle, mais des expériences dont l'application réfléchie pourrait conduire à réduire les inégalités et les discriminations liées à la race, la religion et la culture.